



CSRD & reporting de durabilité

Enjeux pour les professions
du risque

2024



Sommaire

CSRD & reporting de durabilité - Enjeux pour les professions du risque





La CSRD en bref

1

La CSRD en bref

L'ambitieuse stratégie de finance durable européenne (Green Deal)

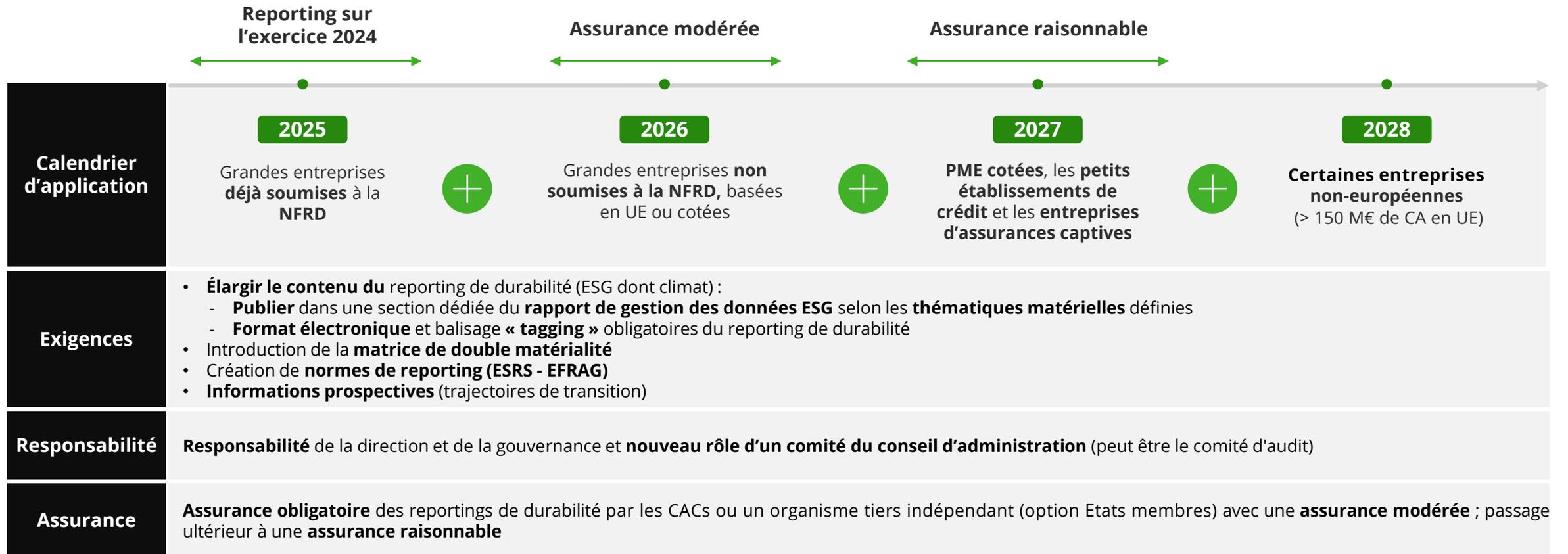


- Financer la transition vers une économie plus durable et neutre en carbone en 2050

CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive Texte de niveau 1			Autres textes
<p>ESRS</p> <p>European Sustainability Reporting Standards</p> <p>Normes obligatoires Texte de niveau 2</p>	<p>Taxonomie</p> <p>Règlement Taxonomie et ses actes délégués</p> <p>➤ Classification des activités durables</p>	<p>SFDR</p> <p>Disclosures pour le secteur financier mais répercussion sur les entreprises non financières <i>via</i> les ESRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Devoir de vigilance européen (CS3D) • Norme pour les obligations vertes • Transparence fiscale (CBCR) • (...)
<p>Digitalisation pour favoriser la transparence et l'accès aux informations à travers ESEF and ESAP (European Single Electronic Format and European Single Access Point)</p>			



> 50 000 entreprises en Europe



- Dans la démarche de **mise en conformité à la CSRD**, les normes ESRS constituent un **socle obligatoire** pour la production des reportings de durabilité car elles définissent les **principes et assertions** selon lesquels les **métriques et informations qualitatives ESG** à communiquer doivent être construites.

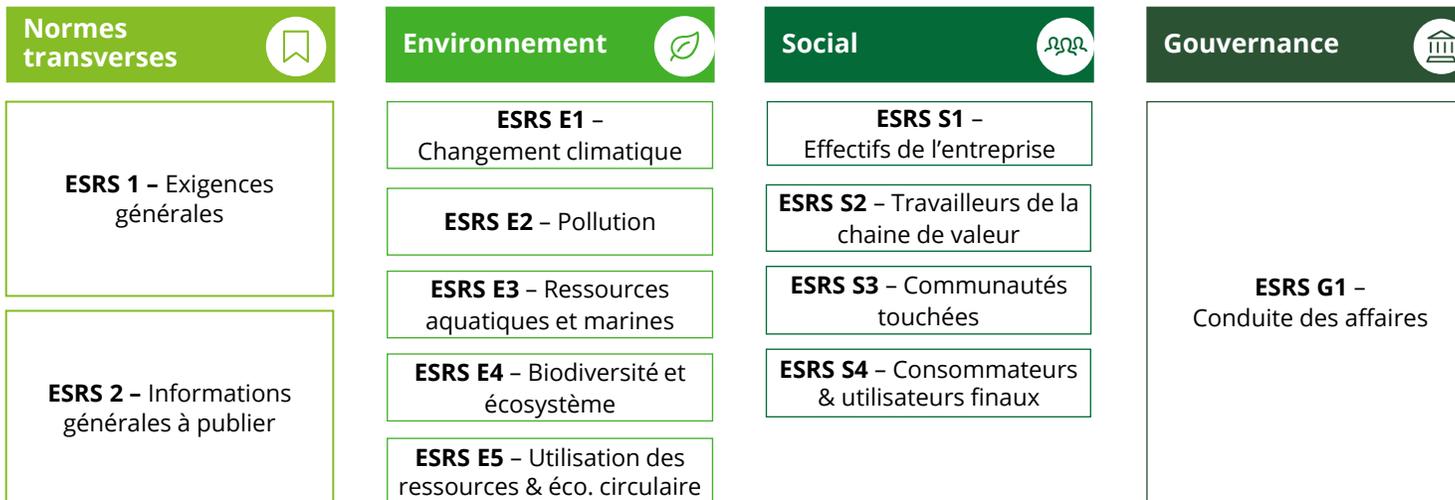


- **Caractéristiques qualitatives des informations** : pertinence, représentation fidèle, comparabilité, vérifiabilité et intelligibilité
- **Processus pour la double matérialité** pour définir les thématiques matérielles sur lesquelles communiquer
- **Informations sur la chaîne de valeur**
- **Horizons temporels**
- **Structure des déclarations** de durabilité
- Précisent que les entreprises doivent **communiquer sur les impacts, les risques et les opportunités** liées aux questions ESG selon les normes ESRS

Les **quatre domaines de reporting** de l'ESRS 2 :

- IRO** **Impacts, Risques et Opportunités**
 Processus pour identifier les IRO, les évaluer et les gérer à travers des stratégies et actions
- GOV** **Gouvernance**
 Processus de gouvernance, des contrôles et des procédures pour monitorer et gérer les IROs
- SBM** **Stratégie**
 Interaction et intégration des IROs clés avec la stratégie et le business model
- MT** **Métriques et objectifs (targets)**
 Performance, objectifs définis et progrès réalisés pour atteindre ces objectifs

12 normes de durabilité (ESRS) - Adoption par acte délégué en juillet 2023



- **12 normes ESRS** (tous secteurs)
- **82 Dispositions relatives aux informations à fournir pour environ 1000 informations** (qualitatives ou quantitatives)

Double matérialité

- Matérialité financière et Matérialité d'impact





Enjeux de la CSRD pour les professions du risque

Enjeux de la CSRD pour les professions du risque



- La CSRD a introduit de nouvelles exigences en matière de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne, appuyant la nécessité pour les entreprises concernées de **mettre à jour leurs dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne afin d'intégrer les enjeux ESG.**

Enjeu transverse : mettre à jour / adapter les processus existants et fiabiliser les données durables



Pour la gestion des risques

Le processus d'identification et d'évaluation des risques devra être mis à jour pour permettre de **capturer les nouveaux risques et leurs impacts et actualiser ainsi la cartographie des risques avec les risques ESG** ou en mettant en œuvre **une cartographie des risques, spécifique ESG.**



Pour le contrôle interne

La CSRD augmentant la quantité de données non financières collectées, revues et communiquées, des **contrôles sur les données ESG devront être créés ou adaptés. Une surveillance continue** de ces contrôles devra être opérée pour garantir la correcte collecte, la validation, l'exactitude, la sécurité ainsi que la confidentialité de ces données avant leur intégration dans les reportings.



Pour l'audit interne

L'Audit Interne **devra s'adapter** à la mise à jour des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne **afin de correctement jouer son rôle de 3ème ligne de défense.**

Des **évaluations continues** devront être mises en œuvre au sein des processus, ainsi que des **évaluations ponctuelles réalisées par les auditeurs internes ou externes.**

De nouvelles responsabilités **liées à la gouvernance du reporting de durabilité** sont attribuées à un comité du Conseil d'Administration, **qui peut être le comité d'audit.**

La CSRD responsabilise ce comité **sur la supervision des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne** relatifs au reporting de durabilité.

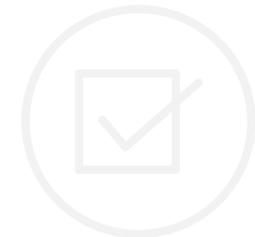


An aerial photograph showing a wide, winding river with a light blue-green hue, flowing through a dense, lush green forest. The river meanders across the landscape, creating a central channel that curves to the right and then back to the left. The surrounding forest is thick and vibrant, with varying shades of green. The overall scene is serene and natural.

Vers la conception d'un dispositif de contrôle interne ESG

3 Vers la conception d'un dispositif de contrôle interne ESG

COSO 2013 versus 2023



➤ Une des 1ères étapes à réaliser est d'identifier l'existant pour commencer à dessiner les contours du dispositif et **définir les activités de contrôle pertinentes.**

Quelle que soit la maturité du contrôle interne de vos entreprises et de votre reporting extra-financier, vous ne partez pas d'une feuille blanche.

En capitalisant sur les pratiques existantes, même partielles, il sera possible de bénéficier des efforts passés et de franchir « plus facilement » le pas.



COSO 2023
cadre de référence pour la conception d'un dispositif de CI ESG

COSO ICSR 2023 : LES NOUVEAUTÉS PAR RAPPORT AU COSO 2013

- Application des principes de contrôle interne du COSO 2013 aux données durables :
- Définition d'objectifs durables (ESG) et leur communication à tous les niveaux
 - Identification et évaluation des risques en matière de durabilité (ESG)
 - Définition et implémentation de contrôles sur les données durables (ESG)
 - Évaluation du dispositif de contrôle interne durable par l'audit interne

Diagnostic du contrôle interne existant

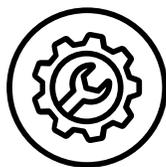
Analyse d'écart avec la cible

Prise en compte des exigences réglementaires

Construction d'un contrôle interne ESG



	1	2	3	4
Environnement de contrôle	Culture d'éthique, diffusion de référentiels divers (charte éthique, code de conduite, ...)	Organisation formalisée (RACI, SOD, organigrammes, fiches de poste,...)	⊕ ➤ Politiques, procédures formalisées sur les questions ESG	Notes de veilles réglementaires régulières sur la législation ESG
Gestion des risques	Cartographie des risques	Évaluation à minima en termes de probabilité d'occurrence et impact et plans d'actions pour les mitiger	⊕ ➤ Cartographie des risques ESG (avec double matérialité) et plans d'actions pour les mitiger	Tenir compte dans l'évaluation, de l'impact sur l'environnement, l'humain et la gouvernance
Activités de contrôle	Matrice/plan de contrôle interne	Procédures, politiques, processus, manuel de contrôle interne	⊕ ➤ Matrice/plan de contrôle interne sur les données ESG	Procédures, politiques, processus, manuel de contrôle interne sur le périmètre des données ESG
Info. & communication	Communication sur les objectifs	Présentation des KPI aux organes de gouvernance	⊕ ➤ Communication sur les objectifs ESG	Présentation des KPI ESG aux organes de gouvernance Contrôle des données ESG par le comité d'audit et le conseil d'administration
Pilotage	Revue régulières du dispositif de contrôle interne	Communication des résultats au top management et au conseil d'administration	⊕ ➤ Intégrer dans le plan d'Audit Interne des contrôles sur les données ESG	Mise en place d'une gouvernance dédiée aux questions ESG : création d'un comité ESG



Environnement de contrôle



Principes COSO ICSR

1 L'organisation démontre son **engagement** en faveur de **l'intégrité et des valeurs éthiques**.



Solutions

- Formaliser ces engagements au travers du code éthique, code de conduite, et **plus spécifiquement les engagements sur l'intégrité du reporting de durabilité**.
- Mettre en place une ligne d'alerte et des formations éthiques ESG...
- Communiquer sur ces engagements et **s'assurer que l'information atteint bien les collaborateurs contribuant au reporting de durabilité** que ce soit dans sa production, dans la collecte des données, leur contrôle...
- Traiter les alertes.

2 **Le conseil fait preuve d'indépendance** vis-à-vis du management.
Il surveille la mise en place et le bon fonctionnement du **système de contrôle interne**.



- **Définir les rôles et responsabilités des différents comités** et les matérialiser dans les chartes et règlements de ces comités.
- La CSRD responsabilise le comité d'audit sur la supervision des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne relatif au reporting de durabilité.
- **Former l'ensemble des comités**, conseil de surveillance, ... **aux enjeux du contrôle interne du processus de durabilité**.

3 Le management, agissant sous la surveillance du conseil, définit les **structures**, les rattachements, ainsi que **les pouvoirs** et les **responsabilités** appropriés pour **atteindre les objectifs**.



- **Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués** (RACI, SOD, organigrammes, fiches de poste,...) – *3 lignes de défense*.

4 L'organisation démontre son engagement à attirer, à former et à fidéliser des **personnes compétentes** conformément **aux objectifs**.



- Définir et formaliser un **plan de compétences**.
- **Former régulièrement** les collaborateurs impliqués sur les enjeux ESG.

5 L'organisation instaure pour chacun un **devoir de rendre compte** de ses responsabilités en matière de contrôle interne afin d'atteindre les objectifs.



- Formaliser les responsabilités dans les activités durables : **mise à jour des fiches de poste**.
- **Intégrer aux critères d'évaluation de la performance des objectifs durables**.



Evaluation des risques



Principes COSO ICSR

6 L'organisation **définit des objectifs** de façon suffisamment claire pour permettre l'identification et l'évaluation des risques susceptibles d'affecter leur réalisation.

7 L'organisation **identifie les risques susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs** dans l'ensemble de son périmètre et procède à leur analyse de façon à déterminer comment ils doivent être gérés.

8 L'organisation intègre le **risque de fraude** dans son évaluation des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs.

9 L'organisation **identifie et évalue les changements qui pourraient avoir un impact** significatif sur le système de contrôle interne.

Solutions



- **Identifier les attentes de l'ensemble des parties prenantes** intéressées.



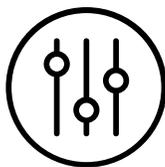
- Identifier les informations à mettre sous contrôle ➤ **exercice de double matérialité.**
- **Capitaliser sur la méthode et les critères d'évaluation des risques, potentiellement déjà existants** au sein de l'organisation.



- **Définir les divers scénarios de fraude** possible en matière de reporting de durabilité.
- **Déployer des actions de sensibilisation, formations** au risque de fraude.



- **Avoir connaissance au plus tôt des changements majeurs ou significatifs au sein de l'organisation ou sur la chaîne de valeur** (projets d'acquisition, de cession, changement de fournisseurs...).
- Être intégré dès le départ aux divers projets de transformation (SI par exemple) ➤ *Control by design.*



Activités de contrôle



Principes COSO ICSR

10

L'organisation **sélectionne et développe des activités de contrôle qui visent à maîtriser et à ramener à un niveau acceptable les risques** susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs.

11

L'organisation **sélectionne et développe des contrôles généraux informatiques** pour faciliter la réalisation des objectifs.

12

L'organisation **déploie les activités de contrôle** par le biais de règles qui précisent les objectifs poursuivis, et de procédures qui permettent de mettre en œuvre ces règles.

Solutions



- **Définir et formaliser le référentiel de contrôles internes** préventifs et détectifs, **du processus de reporting de durabilité.**

Il est important ici de capitaliser sur l'existant. Un diagnostic sur la maturité du dispositif de contrôle existant est important afin de mettre en évidence les écarts et les efforts à porter sur ces écarts.

- **Se focaliser sur les contrôles pertinents** sur la base de l'évaluation des risques faite précédemment.
- **Cibler les processus clés de l'organisation.**
- **Définir et implémenter des contrôles de niveau 1** sur les données de durabilité, selon le principe de Control by design.



- **Analyser la cartographie des outils et des systèmes d'information** quand existante et identifier les outils sur lesquels reposent la production, la collecte des données de durabilité. La réaliser le cas échéant.
- **Déployer des outils GRC pour automatiser** la gestion des contrôles sur les données ESG.
- **Identifier les Contrôles Généraux Informatiques / Séparation des tâches** et les adapter le cas échéant.



- **Formaliser les procédures et processus ESG** (processus de collecte, stockage, calcul, agrégation, protection et validation des données ESG).
- **Les mettre à disposition.**
- **Mettre à jour le questionnaire de contrôle interne** quand existant.
- **Former** régulièrement les collaborateurs impliqués.

Vers la conception d'un dispositif de contrôle interne ESG

- Nous croyons à une **conception des contrôles dès la conception des processus**, ou concept de « **Control by design** ».

C'est quoi ?

Intégrer, à chaque étape de mise en œuvre du processus (dès sa conception), tant les risques que les contrôles.

Quelle approche méthodologique ?

Conception

- **Définir** les exigences de contrôles dès le début du processus.
- **Identifier** les exigences en termes de rapports clés / indicateurs / reportings.
- **Formaliser** une 1^{ère} version des matrices de risques et contrôles.
- **Automatiser** certains processus manuels et calculs pouvant atténuer les risques.
- **Identifier les responsables** des contrôles.

Mise en œuvre et tests

- **Établir** et mettre en place un plan de contrôles et de tests de ces contrôles.
- **Documenter** les contrôles et les exigences de tests de ces contrôles.
- **Rendre périodique** la réalisation de ces tests.
- **Tester**.
- **Évaluer** les résultats des tests et mettre en œuvre des plans d'action afin de remédier aux défaillances de contrôles.

Préparation à l'implémentation

- **Identifier** les plans de remédiation, si nécessaire.
- **Confirmer** le cadre de gouvernance pour l'après mise en œuvre et tous les rôles et responsabilités des parties prenantes et responsables de processus.
- **Former** les responsables du contrôle et toutes les personnes définies par le cadre de gouvernance.
- **Finaliser** le plan de contrôles et l'ensemble des contrôles pour la mise en œuvre et valider la configuration dans l'environnement de production.

Quels risques ?

- Ne pas tenir compte des risques de bout en bout d'un processus.
- Ne pas tenir compte des exigences de conformité.
- Ne pas s'aligner sur les exigences des parties prenantes dès le début.
- Ne pas identifier les exigences en matière de rapports / reportings dès le début.
- Ne pas avoir l'implication et l'adhésion au projet de la part des responsables des contrôles.
- Ne pas avoir des tests des contrôles qui soient pertinents et efficaces.
- Ne pas disposer d'opportunités / leviers de modernisation et d'automatisation des contrôles.



Information et communication



Principes COSO ICSR

13 L'organisation obtient, **produit et utilise des informations pertinentes et de qualité** pour faciliter le fonctionnement du contrôle interne.



- **Mettre en place un référentiel ou protocole de reporting ESG.**
- Assurer une **veille réglementaire.**

14 L'organisation **communique en interne** l'information nécessaire au bon fonctionnement du contrôle interne, notamment les informations relatives aux objectifs et aux responsabilités du contrôle interne.



- Communiquer sur les résultats des contrôles mis en œuvre et **s'assurer que l'information atteigne bien les collaborateurs contribuant au reporting de durabilité** que ce soit dans sa production, dans la collecte des données, leur contrôle...

15 L'organisation **communique aux tiers** les éléments qui peuvent affecter le fonctionnement du contrôle interne.



- **Définir les tiers** (fournisseurs, sous-traitants, autres) **intervenant dans le processus de reporting** et mettre en évidence les données collectées auprès de ces tiers.
- **Les sensibiliser / responsabiliser** à l'importance de ces données et aux enjeux de durabilité (revoir les clauses contractuelles / chartes annexées).
- Instaurer un **dialogue avec les parties prenantes** sur les enjeux de durabilité.
- **Ouvrir la ligne d'alerte aux tiers** pour faciliter la communication avec ces derniers notamment pour remonter d'éventuels dysfonctionnements.



Pilotage



Principes COSO ICSR

16 L'organisation **sélectionne, développe et réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles** pour s'assurer que les composantes du contrôle interne sont mises en place et fonctionnent.

17 L'organisation **évalue et communique les déficiences de contrôle interne** en temps voulu aux responsables des mesures correctives, y compris, le cas échéant, à la direction générale et au conseil.

Solutions



- Mettre en place un **contrôle continu des données ESG**.
- Mettre en place **des campagnes d'auto-évaluation** du contrôle interne ESG.
- **Ajouter au plan d'audit interne la revue des contrôles sur les données durables.**
- **Faire certifier le reporting de durabilité et les données de durabilité par un organisme externe indépendant** au même titre qu'un audit externe sur les données financières.



- **Communiquer** sur les résultats des tests de contrôles et notamment sur les **défaillances de contrôle interne aux responsables des contrôles** pour mise en œuvre d'actions correctives.
- **Communiquer** une synthèse des résultats des tests sur les contrôles au **Comité d'Audit**.
- **Faire vérifier les reportings réglementaires de durabilité par le Conseil d'Administration** (rapport de gestion au regard des exigences de la CSRD).

3 Vers la conception d'un dispositif de contrôle interne ESG

Extrait des fondamentaux du contrôle interne ESG *

Thématique	Bonnes pratiques	Objectif	Responsable	Fréquence	Éléments justificatifs	Manuel / automatique
Politiques et procédures	<ul style="list-style-type: none"> Formaliser des politiques et des procédures claires concernant la collecte, la vérification et le stockage des données ESG. Vérifier l'existence de procédures de collecte, stockage, traitement et validation des données ESG Vérifier l'existence de procédures de production et validation des reportings ESG (reportings réglementaires et internes) Vérifier l'existence de procédures de récupération en cas de perte de données ou de défaillance du système 	Assurer la conformité et la cohérence dans la gestion des données ESG	Équipe de gestion des risques / Contrôle interne	Mise à jour tous les 2 ans	Politiques et procédures ESG	Manuel
Référentiel de données	<p>Vérifier l'existence et la mise à jour d'un dictionnaire de données couvrant le périmètre des données ESG, contenant les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Libellé de la donnée Equipe propriétaire de la donnée Usage de la donnée Portée de la donnée (Groupe, au niveau de l'entité géographique, ...) Outils/réceptacles/base de données où est stockée la donnée Données sous-jacentes et interdépendance, etc. 	Construire un référentiel de données	Personnes responsables de l'analyse de données	Ad hoc	Dictionnaire de données	Manuel (system-based)
Collecte des données	Formaliser des flowcharts décrivant les processus de collecte des données ESG provenant de sources internes et externes.	Garantir la vision la plus exhaustive possible du processus de collecte de la donnée ESG	Équipe responsable des données ESG si existante ou chaque collaborateur responsable d'un type de données	Mise à jour tous les 2 ans	Flowcharts ESG	Manuel

* Non exhaustif

Vers la conception d'un dispositif de contrôle interne ESG

Extrait des fondamentaux du contrôle interne ESG*

Thématique	Bonnes pratiques	Objectif	Responsable	Fréquence	Éléments justificatifs	Manuel / automatisé
Contrôles qualité : Vérification de l'intégrité des données	<p>Effectuer des contrôles qualité pour s'assurer de l'exactitude, de la cohérence et de l'intégrité des données ESG :</p> <ul style="list-style-type: none"> Extraction des données ESG stockées dans les différents systèmes/outils/bases de données/applications Groupe, puis effectuer une réconciliation de ces données ESG et expliquer les écarts identifiés ; et corriger les potentielles erreurs et incohérences afin d'harmoniser les valeurs dans les bases Comparer les valeurs saisies dans les systèmes avec les sources de données et en utilisant des algorithmes de détection d'anomalies Vérification de l'exhaustivité : S'assurer que toutes les dimensions et les indicateurs ESG pertinents sont collectés et enregistrés de manière complète Vérification de la cohérence (...) Vérification de la précision (...) Vérification de la validité (...) Vérification de la normalisation (...) Vérification de la fiabilité (...) Vérification de la traçabilité (...) Contrôle des doublons : Identifier et supprimer les doublons dans les données ESG pour éviter toute distorsion ou redondance Contrôle de l'intégrité des formats : Vérifier que les données ESG sont au bon format et respectent les spécifications définies, notamment en ce qui concerne les unités de mesure, les décimales, les conventions de signes, etc. Contrôle de l'intégrité temporelle (...) Contrôle de cohérence avec d'autres données (...) Contrôle de sensibilité et d'analyse des écarts (...) 	Identifier et corriger les erreurs, les omissions et les incohérences dans les données ESG	Équipe responsable des données ESG si existante ou chaque collaborateur responsable d'un type de données	A déterminer en fonction de la typologie du contrôle	Tableau de réconciliation entre les données dans les différents systèmes	Manuel ou automatisé
Suivi et rapports	<p>Mettre en place des mécanismes de suivi et de reporting réguliers pour évaluer la performance ESG et les progrès réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un tableau de bord sur les données ESG et reporting au comité ESG/comité d'audit Revue de ce reporting ESG par les membres du comité ESG/comité d'audit 	Fournir des informations précises et fiables sur la performance ESG de l'entreprise.	Équipe de reporting ESG	Semestrielle-ment	Reporting ESG / Preuve de revue du reporting par le comité ESG/comité d'audit (compte-rendu de ces comités)	Manuel ou automatisé



Que retenir et actions prioritaires à mettre en œuvre

Que retenir et actions prioritaires à mettre en œuvre

En résumé, que retenir et que faire ?



Les Takeaways

1

Reporting

Reporting de durabilité **au même niveau de qualité** que le reporting financier.

2

Mise en œuvre

Mise en œuvre **progressive** à partir de 2025 sur le reporting 2024.

3

Nouvelles exigences

Introduction de nouvelles exigences en matière de **contrôle interne et d'audit interne**, mais impact limité du « COSO ESG » sur les organisations (Audit Interne / Contrôle Interne) existantes.

4

Responsabilité

Nouvelles responsabilités pour les organes de gouvernance.

5

Prochaines étapes

Les exigences introduites par la CSRD et les enjeux associés rendent nécessaire pour les entreprises concernées de **mettre à jour leurs dispositifs** de contrôle interne et leur plan d'audit pour intégrer les enjeux ESG :



- **Prioriser en sécurisant les informations** les plus critiques.
- **Réaliser un diagnostic** du dispositif de contrôle interne **existant** ➤ gap analysis pour traitement des écarts.
- Mettre à jour les processus d'identification des risques pour **capturer les nouveaux risques ESG**.
- Mettre en place une analyse **de double matérialité**.
- **Mettre en œuvre des contrôles appropriés** (Control by design) et une surveillance continue de ces contrôles.
- **Automatiser** au maximum les contrôles.
- **Elargir le périmètre de l'audit interne aux sujets ESG** (incluant les données).
- **Faire certifier le reporting de durabilité** et les données de durabilité par un **organisme externe indépendant**.
- **Auditer les données issues de tiers** (fournisseurs, prestataires de services...) nécessaires à l'établissement des indicateurs extra-financiers sur lesquels communiquer.

Que retenir et actions prioritaires à mettre en œuvre

Que vont regarder et tester les commissaires aux comptes dès l'année prochaine ?

Projet de transposition de la CSRD en France

Qui vérifie l'information ?

VERIFICATEUR	NOMINATION	DEMISSION
<ul style="list-style-type: none"> Un ou les Commissaires aux comptes Tiers indépendant accrédité (OTI) Vérification conjointe possible entre les Co-CAC ou CAC et OTI 	<ul style="list-style-type: none"> Par l'Assemblée générale Pour 6 exercices Pas de procédure d'appel d'offre requise 1^{ère} nomination : alignement possible sur les mandats en cours ou 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Règles similaires à celles applicables aux CACs

Objectif de la vérification

ASSURANCE LIMITEE CSRD

- Conformité des informations avec les normes **ESRS** et **processus** mis en œuvre pour déterminer les informations à publier (**double matérialité**)
- Respect de l'obligation de **balisage de l'information**
- Conformité avec la **taxonomie**



ASSURANCE MODEREE DPEF

Périmètre de couverture et profondeur des travaux significativement étendus par rapport aux travaux actuels de vérification de l'OTI sur la DPEF

Nature de l'assurance

- Assurance limitée** sur le rapport de durabilité

Rapport

Rapport rendu **public** et **distinct** du rapport de certification des comptes

Avis technique du H3C sur la mission d'assurance limitée sur l'information en matière de durabilité (juillet 2023)

Exigences accrues sur :

- La **nature et l'étendue** des travaux
- L'**esprit critique**
- La **collecte d'éléments** probants
- La **documentation** du dossier

Focus sur :

- L'analyse de la **double matérialité**
- La **qualité de l'information** selon les critères des **ESRS** et la **conformité aux normes**

Processus d'identification des informations

ANALYSE DOUBLE MATERIALITE

Appréciation de la définition et de la mise en œuvre du processus suivi sur :

- L'identification des parties prenantes
- La démarche d'identification et d'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière

TAXONOMIE « VERTE »

Vérification :

- Des processus d'identification des activités éligibles et alignées
- Des indicateurs clés de performance et des informations à publier

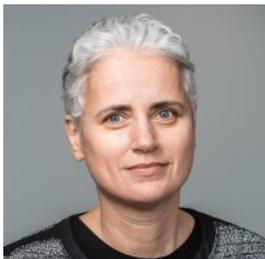


Août 2023 : L'IAASB publie son projet de norme générique relative aux informations de durabilité (**ISSA 5000**).

Auteurs et contacts



Sonia Cabanis
Associée Deloitte
Risk Advisory
+33 1 58 37 03 04
scabanis@deloitte.fr



Catherine Saire
Associée Deloitte
DSF Risk
+33 1 55 61 54 40
casaire@deloitte.fr



Estelle Carrier
Directrice Deloitte
Risk Advisory
+33 1 55 61 46 97
ecarrier@deloitte.fr



Sophie Blond-Devernay
Directrice Deloitte
DSF Risk
+33 1 55 61 41 88
sblonddevernay@deloitte.fr

À propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.